

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 124 (1998)

Heft: 5

Artikel: Redéfinition: nouveau mât d'éclairage au boulevard de la Cluse à Genève

Autor: Wurth, Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Redéfinition

Nouveau mât d'éclairage au boulevard de la Cluse à Genève

Par Christian Wurth
architecte EPFL/SIA
Atelier d'architecture
Rue des Vieux-
Grenadiers 8
1205 Genève

Depuis plusieurs années, la Ville de Genève se préoccupe de définir de nouvelles règles d'intervention dans l'espace public. Le Service d'aménagement urbain de la ville coordonne la mise en œuvre des projets et mène une réflexion critique sur cet aspect du développement de la cité. En effet, il est parfois difficile de maintenir une cohérence des éléments qualifiant l'espace public, alors que celui-ci est à tout moment touché par les activités de nombreux intervenants différents.

Dans le cadre du nouvel aménagement du boulevard de la Cluse, une synthèse a donc été tentée avec les multiples protagonistes impliqués: Services de la voirie, Services industriels, Service des canalisations, Office des transports et de la circulation, Service des espaces verts, constructeurs privés et publics, entrepreneurs, et bien d'autres.

Ce bouillonnement constructif a notamment fourni le prétexte d'une réflexion sur des habitudes acquises: quoi de plus habituel et banal, par exemple, que d'utiliser le fût d'un poteau TPG pour tendre le câble de suspension de l'éclairage routier? Et pourtant, cet usage a été revu. L'esthétique discutable autant que la masse, parfois surmontée de plusieurs réductions, qui vaut au mât d'éclairage public le surnom de « fusée Ariane », méritaient que l'on redéfinisse cet objet.

L'enjeu consiste à évaluer les coûts engendrés par cette opération dans la perspective d'une amélioration véritable. Plus concrètement, il faut fixer la limite au-delà de laquelle la dépense s'avérerait

excessive. Cette limite a, en l'occurrence, été établie par la lampe d'éclairage routier qu'utilisent régulièrement les SIG: le développement d'une telle lampe nécessite en effet un investissement considérable, justifié par de nombreux essais dans des laboratoires hautement spécialisés (environ un million de francs). Ainsi, malgré un décalage entre le design du mât d'éclairage et son projecteur, il n'est donc pas question à ce stade de proposer un nouveau luminaire. Quant au mât, si sa fabrication industrielle ne permet plus de le désigner comme un prototype, son prolongement final sur la lampe suspendue reste encore à mettre au point.

La lampe actuellement en place est déjà un produit technique fiable, dont la consommation énergétique est concurrentielle. Le second volet de développement pourrait être entrepris par des ingénieurs éclairagistes soucieux d'améliorer encore son rendement, si bien qu'une conception unifiée du mât et de la lampe d'éclairage public deviendra alors possible.

De telles expériences urbaines ouvrent un nouveau champ d'application des connaissances de l'architecte et du designer. Il y a un nouvel équilibre à trouver entre ce qui, désormais, n'est plus tout à fait du mobilier urbain ponctuel et ce qui pourrait redéfinir de manière plus globale les caractéristiques des différents espaces publics. Cette voie implique probablement de nouvelles perspectives de recherche identitaire, par le biais d'interventions ou d'ajouts qui devront demeurer discrets.



